

Projet AINA



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Table des matières

1. Généralités	3
1.1. Objet de l'appel d'offres.....	3
1.2. Les entreprises autorisées à soumissionner	3
2. Dossier de soumission	3
2.1. Prix de la soumission.....	3
2.2. Durée de validité de la soumission	3
2.3. Date limite de dépôt des soumissions	3
2.4. Ouverture des dossiers de soumission	4
3. Analyse, Évaluation et comparaison des soumissions	4
4. SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ.....	4
4.1. Lieux de livraison.....	4

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique pour l'urgence, le projet AINA 2023, à travers le financement de l'USAID/BHA recherche un (des) fournisseur(s) de matériels agricoles capables de remplir les conditions sollicitées par le projet.

Contexte et justification

Avec un PIB par habitant de 415 USD par an, Madagascar se trouve à la 161ème place dans l'IDH. Les chiffres sont encore plus bas dans la région d'Atsimo Andrefana où plus de 80% de la population sont des producteurs de subsistance, vivant presque exclusivement de l'agriculture pluviale. Au niveau du district d'Ampanihy, le manque de semences et de matériels pour s'engager dans des activités agricoles couplé à de faibles rendements en raison de la sécheresse récurrente était observé et se traduisait le plus souvent à des pertes de récolte résultant d'une infestation de ravageurs. De plus, la sécheresse a entraîné des semis tardifs et une réduction des superficies ensemencées pour toutes les cultures.

Afin d'y remédier, le projet AINA 2023 intervient au niveau des 05 communes de Maniry, Ankilimivory, Antaly, Beara, Vohintany, à travers sa composante AGRICULTURE pour améliorer la résilience des ménages face aux chocs climatiques en encourageant l'utilisation de pratiques agricoles intelligentes face au climat et ainsi, répondre à leurs besoins alimentaires.

En effet, le projet AINA 2023 vise à fournir des intrants agricoles améliorés et un soutien technique aux communautés affectées pour assurer une production durable au cours de la prochaine saison de culture. Pour atteindre le résultat attendu #3 du projet, cet appui consiste à renforcer les capacités techniques des ménages bénéficiaires et leur octroyer un kit de démarrage composé de lots de semences et des matériels agricoles associés.

Cet appel d'offres est lancé pour identifier les fournisseurs potentiels capables de répondre à ces besoins selon les quantités et les qualités voulues au niveau des lieux indiqués.

Objet de l'appel d'offres

La dotation des matériels agricoles pour la campagne 2023-2024 a pour objectif d'encourager l'utilisation des pratiques agricoles intelligentes face au changement climatique et répondre aux besoins alimentaires des ménages.

Spécifiquement, il s'agit de renforcer leur capacité de production en leur offrant des matériels agricoles appropriés à leurs exploitations.

Composition de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra trois parties distinctes

- Une offre technique
- Une offre financière
- Les échantillons à présenter au bureau ADRA en face EPP Ambatomaro/ADRA Ampanihy - en face Hotel Sharron Tanambao

1. GENERALITES

1.1. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet l'exécution, pour le compte d'ADRA AINA 2023 et selon les conditions du contrat et la spécification du marché, la fourniture de petits matériels agricoles.

1.2. Les entreprises autorisées à soumissionner

Sont autorisées à participer au présent appel d'offres tous les fournisseurs de matériels agricoles ayant une carte professionnelle adéquate, légalement constitués, et en mesure de remplir les conditions d'attributions de marchés selon les lois en vigueur au moment de la publication.

2. DOSSIER DE SOUMISSION

L'offre comprendra obligatoirement les documents ci-dessous, dûment signés par le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'un formulaire à remplir:

1. Une lettre attestant des qualités et des pouvoirs du signataire de l'offre.
2. Le certificat de résidence du signataire de l'offre.
3. Le quitus fiscal pour l'année en cours.
4. Les copies certifiées conformes de la Carte d'Immatriculation Fiscale, du Numéro d'Identification Fiscale, de la Carte d'Immatriculation Statistique, à jour.
5. Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'entreprise.
6. Une déclaration des expériences du fournisseur durant les 3 dernières années.

2.1. Prix de la soumission

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que son offre sera impérativement calculée sur la base du devis quantitatif du dossier d'appel d'offres.

Le montant de sa soumission sera obtenu par application de ses propres prix unitaires aux quantités ainsi que le frais de transport jusqu'aux lieux de livraison. Les prix unitaires inscrits sont fermes et non susceptibles de révision.

Les offres seront exprimées en Ariary (MGA) qui sera également la monnaie de paiement, inscrites en chiffres et en lettres.

Le prix de la soumission sera exprimé en TMP. Il appartient au soumissionnaire de faire la déclaration des impôts relatifs au marché auprès de l'Etat.

2.2. Durée de validité de la soumission

Les offres resteront valables et irrévocables pendant 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Dans ce délai de 60 jours, les soumissionnaires seront informés par écrit de l'acceptation ou du rejet de leur offre.

Les conditions et les prix stipulés aux documents d'offres ne pourront donc pas être modifiés durant cette période de 60 jours.

Dans des circonstances exceptionnelles, il pourrait être demandé aux soumissionnaires de prolonger la période de validité pour une durée déterminée. Cette demande et les réponses des soumissionnaires se feront par écrit. Un soumissionnaire peut refuser d'accepter la requête sans conséquence sur la soumission. Un soumissionnaire qui a accepté la requête ne pourra pas demander et ne sera pas autorisé à modifier son offre.

2.3. Date limite de dépôt des soumissions

Les documents physiques ne sont pas recevables dans le cadre du présent appel d'offres.

Les offres (protégées par un mot de passe) sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse mail : procurement@adra.mg, au plus tard le 30 Avril 2024, à 12h30.

Le mot de passe sera envoyé uniquement à l'adresse : rapport@adra.mg avant la date limite.

La date limite de dépôt des soumissions pourra être reportée en publiant un amendement. Dans ce cas, tous les droits et obligations des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Toute soumission reçue après la date et l'heure limite de remise des soumissions sera renvoyée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

2.4. Ouverture des dossiers de soumission

L'ouverture des offres aura lieu au bureau national d'ADRA, en face EPP Ambatomaro – Antananarivo, le 30 Avril 2024. Elle sera effectuée par la commission d'ouverture ADRA. La commission d'ouverture des offres procède à l'ouverture des courriers électroniques, vérifie que les offres reçues sont conformes aux clauses administratives de l'appel d'offres et informe les parties présentes des noms des soumissionnaires et des montants des offres. Les offres sont paraphées et signées par les membres de la commission d'ouverture des offres. Cette séance est sanctionnée par un procès-verbal signé par les parties présentes.

La commission d'ouverture des offres ne pourra pas statuer sur la conformité ou la non-conformité des offres lors de cette séance sauf sur les dossiers envoyés après la date et heure limite qui seront rejetés.

3. ANALYSE, ÉVALUATION ET COMPARAISON DES SOUMISSIONS

Une commission au sein de l'ADRA procèdera à l'analyse, l'évaluation et au classement des offres avant d'attribuer le marché aux soumissionnaires les mieux-disants.

Le résultat de l'appel d'offres ne deviendra définitif qu'après une vérification détaillée par la commission d'examen des offres.

En cas de discordance entre les documents présentés et les modèles du dossier d'appel d'offres, ces derniers seront les seuls considérés comme valables.

4. SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

La passation des marchés sera conduite par un Appel d'Offres ouvert avec une publication nationale.

La fourniture des petits matériels agricoles sera en un seul lot.

La quantité et les caractéristiques des matériels sont récapitulés par le tableau ci-dessous.

Désignation	Nombre des bénéficiaires	Quantité par bénéficiaire	Unité	Quantité total	Caractéristiques
Arrosoirs	3000	1	Pièce	3000	Plastique avec logos imprimés, capacité de 10 litres, pomme à vis
Râteau avec manche	3000	1	Pièce	3000	Au moins 12 dents, fabrication locale ou importée (la fabrication chinoise est inacceptable), épaisseur 2mm, largeur 23 cm, longueur des dents 4cm, avec une manche en bois lisse.
Pelle avec manche	3000	1	Pièce	3000	2mm d'épaisseur, 20cm de largeur et 22 cm de longueur, avec une manche en bois lisse.

4.1. Lieux de livraison

Les lieux de livraison et la date probable de livraison sont détaillés par le tableau ci-après :

PERIODE PROBABLE DE LA DISTRIBUTION	Commune	Nombre de bénéficiaires	NOMBRE DES MATERIELS A DISTRIBUER		
			Arrosoirs	Râteaux avec manche	Pelle avec manche
30 avril au 01 mai 2024	MANIRY	735	735	735	735
	ANKILIMIVORY	570	570	570	570
	ANTALY	727	727	727	727
02 mai au 03/05/23.	BEARA	273	273	273	273
	VOHINTANY	695	695	695	695
TOTAL	5 CR	3000	3000	3000	3000

Une visite de lieu chez le fournisseur sera effectuée après l'acceptation de l'offre pour constater la quantité et la qualité des produits à livrer.
Les livraisons non conformes aux caractéristiques tels que décrits dans le présent DAO et précisés dans le bon de commande seront rejetées.